

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de l'association dissoute:
its-Congress 2008 Geneva, en liquidation, Genève
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 02.12.2008
4. Echéance de préavis des créances: **06.05.2009**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Daniel Baumann, ch. Vermont 10, 1006 Lausanne
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Daniel Baumann
1006 Lausanne

(00354727)